

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Agent de police municipale unité Fourrière automobile
Date de mise à jour de la fiche de poste	23-01-2023
N° de référence du poste	

Direction générale	Direction Générale Proximité et Cohésion Sociale		
Direction	De la Police Municipale et du Domaine Public	Missions	Police municipale et occupation du domaine public
		Effectif	160
Service	Police Municipale	Missions	Police
		Effectif	115
Agent : nom, prénom et matricule <i>pour les recrutements seulement</i>			

Cadre statutaire	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Police municipale	C	Policier municipal	

Situation hiérarchique	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Responsable de l'unité Fourrière / adjoint chef de section
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
0	

Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent	Au sein de sa Direction
	Avec potentiellement l'ensemble des agents de la Direction et plus particulièrement avec les Policiers Municipaux
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole

	Avec les élus

En externe	
Avec les usagers, les contrevenants, la population rennaise, les commerçants, les ambulants...	

Attributions du poste <i>(finalité générale du poste)</i>	Policier municipal assurant l'enlèvement, le déplacement de véhicules, l'accueil du public et l'ensemble des missions dévolues aux policiers municipaux
---	---

Missions de l'agent		% de temps consacré à chacune
Mission 1	Suivi et enlèvement des véhicules en infraction sur la voie publique et sur le domaine privé	70 %
Activités	Tâches	
Assurer le Suivi et enlèvement des véhicules en infraction sur la voie publique et sur le domaine privé	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation et verbalisation des infractions, enlèvement des véhicules gênants (après établissement de la fiche descriptive de l'état de ceux-ci) • Assurer le suivi des véhicules en stationnement abusif sur la voie publique avant enlèvement • Enlèvement des véhicules en stationnement abusif sur le domaine privé (suite à la procédure des mises en demeure) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi des véhicules en stationnement abusif sur la voie publique avant enlèvement 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement des véhicules en stationnement abusif sur le domaine privé (suite à la procédure de mise en demeure) 	
Mission 2	Suivi administratif et accueil des usagers	20 %
Activités	Tâches	
Assurer l'accueil et le suivi administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des courriers des syndicats concernant le stationnement abusif sur les domaines privés (demande de FNA, envoi des mises en demeure aux propriétaires des véhicules en infraction et gestion de ces derniers pour enlèvement) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement et restitution des véhicules mis en fourrière (tenue du registre, du dossier informatique et encaissement des frais de fourrière) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des courriers des syndicats concernant le stationnement abusif sur les domaines privés (demande de FNA, envoi des mises en demeure aux propriétaires des véhicules en infraction et gestion de ces derniers pour enlèvement) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le poste de commandement de la police nationale à la demande des agents en exercice sur la voie publique (pour consulter le fichier des personnes recherchées, fichier des véhicules volés, permis de conduire...) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des astreintes à tour de rôle, le dimanche et les jours fériés afin de restituer les véhicules 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil physique et téléphonique des usagers 	
Mission 3	Police de proximité et de tranquillité	10 %
Activités	Tâches	
Assurer les missions dévolues aux policiers municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'ensemble des missions dévolues aux policiers municipaux rennais 	

Compétences liées au poste	
Connaissances et savoir-faire souhaités	Code de la Route et règles applicables en matière de stationnement
	Bien connaître les règles d'arrêt de la circulation
	Rédiger un rapport et rendre compte
	Être titulaire du permis de conduire B
	Gérer des situations conflictuelles
	Techniques de communication
Autres pré-requis pour exercer les missions ex : diplôme, expériences...	Prérogatives du policier municipal dans l'exercice des missions qui lui sont confiées
	Travailler en équipe
	Être à l'écoute
	Être calme

Environnement du poste	
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> - Travail journalier du matin ou du soir : <ul style="list-style-type: none"> . lundi, mardi et mercredi : amplitude comprise entre 7h et 19h30 . jeudi: amplitude comprise entre 7h et 23 h 30 - Vendredi : amplitude comprise entre 6 h 19 h <ul style="list-style-type: none"> . samedi : amplitude comprise entre 6 h 13 h ou 12 h – 19 h - Travail un samedi sur deux du matin ou du soir - Travail avec des horaires atypiques en fonction des besoins des unités (urgences particulières, manifestations, marchés plein air...) - Travail certains dimanches et jours fériés pour le bon déroulement des manifestations (sportives, culturelles, cérémonies militaires) avec paiement des heures supplémentaires majorées le cas échéant en fonction des heures de travail et sur la base du volontariat
Temps de travail	37h 30/ semaine
Lieu de travail	Ensemble du territoire de la ville
Eléments de rémunération liés au poste (NBI ...)	<p>Éléments du régime indemnitaire liés au cadre d'emploi (bruts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indemnité spécifique de fonction mensuelle égale à 20% du traitement de base, - des primes mensuelles : prime de janvier de 29.17 €, IAT mensuelle de 57.47 €, Indemnité de sujétion de 26.26 € - une allocation vacances annuelle de 967.93 €. - prime nocturne 55 euros - prime 15 euros / samedi travaillé inscrit dans le cycle de travail
Conditions particulières d'exercice des missions ex. poste itinérant, astreintes...	Utilisation de véhicules (voiture, scooter, cyclo, vélo) Moyens de protection (gilet de protection, caméra piéton), armement catégories B6 (PIE), B8 (GAIL + 100ml), D2a (BPT, BPPL) et D2b (GAIL inf. ou égale 100ml)
Dotation vestimentaire	Port d'un uniforme réglementaire

Fonction correspondant <i>Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra</i> <i>Cocher les missions assurées</i>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	
	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	
	Informatique	
	Coriolis	
	Propreté	
	Congés	
Formation		

Missions de sécurité au travail <i>Cocher les missions assurées</i>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

Principaux interlocuteurs de l'agent	Correspondant formation	M. Leroy
	Correspondant congés	C. Kondé
	Correspondant restauration / PDA	C. Kondé
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	E Farcy/J Poinot
	Correspondant informatique	A.Choukakidzé
	Assistant de prévention	
	Chargé(e) de ressources humaines	R. Guyomard-Belhomme

Validation du chef de service	Nom : Maurice LE SENECHAL – Responsable du service de Police Municipale Date :
Validation du chargé RH	Nom : Réjane Guyomard Belhomme Date :